



SYNDICAT CGT de POINT P MBM

19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7

Courriel : contact@cgtpointpmbm.fr

Téléphone des Délégués Syndicaux CGT :

Emma 06 08 82 67 58 / Denis 06 08 82 68 11 / Jean Luc 06 74 56 81 08

Pour plus d'infos, le site internet du syndicat CGT :
www.cgtpointpmbm.fr

ELECTIONS du COMITE D'ENTREPRISE Dépouillement le 22 MAI 2014

**Vous êtes appelés à élire pour 4 ans
les membres du nouveau comité d'entreprise de la MBM
Vous votez pour les titulaires et suppléants.**

Les discussions avec les élus du CE qui viennent vous voir sur votre lieu de travail et la lecture des procès-verbaux des réunions vous ont permis de mieux connaître le rôle et l'utilité du comité d'entreprise et vous avez pu juger par vous-même !

Le CE est obligatoirement informé et consulté sur la gestion et la marche générale de l'entreprise, le statut du personnel et ses conditions sociales et salariales au travail : activité et résultats de l'entreprise, bilan social, emploi, qualifications et modes de rémunération, égalité professionnelle, durée et organisation du travail, formation professionnelle, ... etc.

Le CE assure également, avec son budget « **activités sociales et culturelles** » la gestion de différentes activités au bénéfice des salariés et de leur famille. Nous vous demanderons votre avis sur les futures prestations du CE.

Les représentants de la CGT sont des élus de terrain qui privilégient le contact et les échanges avec leurs collègues, partout dans l'entreprise et qui :

- participent aux réunions et interviennent avec persévérance et détermination face à la direction,
- donnent leur avis, expriment et défendent les intérêts du personnel,
- s'opposent aux reculs sociaux et aux critères patronaux,
- prennent en charge et assument un certain nombre de tâches liées à la gestion du CE et aux activités sociales et culturelles en lien avec Marie Morgane, l'assistante du CE.

La CGT fait le maximum pour venir vous voir, vous informer et discuter avec vous sur votre lieu de travail, avec notre voiture personnelle. Ces frais de déplacement (hors périmètre DP) sont actuellement pris en charge soit par le CE « négoce » dans la limite de 2000 kilomètres par an et par élu, soit par le syndicat CGT.

Nous n'avons pas de voiture de fonction contrairement au représentant de la CFTC qui est cadre.

Lors de ce précédent mandat, plusieurs « dysfonctionnements » avérés et prouvés de la part de la CFTC ont amené les élus du CE « négoce » à retirer à Guilhem, représentant syndical CFTC au CE, le droit de participer à la gestion du CE.

Chaque syndicat est différent de par ses orientations, ses positions, sa manière d'intervenir et d'agir, que ce soit auprès des salariés ou face à la direction. Cela n'empêche pas d'être unis et solidaires, dans le respect de l'éthique syndicale.

Les salariés ont aussi intérêt à être unis et solidaires.

N'oubliez pas que **les accords sont négociés par les syndicats, que la validité de ces accords dépend du poids et de la représentativité de chaque syndicat dans l'entreprise.**

D'où l'importance de votre choix lors de ce vote pour le CE !

Votez massivement afin que votre CE soit élu et opérationnel dès le 22 mai

Voter CGT

- c'est choisir un syndicalisme rassembleur et combatif dont l'audace revendicative aide à faire émerger des résolutions différentes et autrement progressistes,
- permet de peser en faveur d'autres choix dans l'intérêt des salariés,
- c'est refuser que POINT P et SAINT-GOBAIN continuent à privilégier la rentabilité immédiate au seul profit des actionnaires sans se soucier de la dégradation permanente de nos conditions de vie et de travail !

La CGT ne se résout pas à la mise en concurrence des salariés dont use l'employeur, mais fait des propositions offensives de conquête d'un bon statut social qui rime avec dignité, égalité, sécurité, revalorisation des salaires et meilleurs avantages sociaux.

Revendications portées par la CGT :

- Augmentation générale des salaires, prime d'ancienneté au-delà de 15 ans,
- Chèques-déjeuner et revalorisation des indemnités repas et panier,
- Arrêt des suppressions d'emplois,
- Stop à une gestion du personnel par la peur et les sanctions,
- Maintien des primes médailles du travail,
- Revalorisation du budget Activités Sociales et Culturelles du comité à hauteur de 1% de la masse salariale afin de développer encore plus les activités et prestations du CE.

**Tous ensemble pour un meilleur avenir
au sein de POINT P MBM avec les représentants de la CGT qui
continueront d'être disponibles pour faire vivre le CE dans l'unité,
avec des élus honnêtes, intègres et loyaux !**

Candidats CGT au Comité d'entreprise de la MBM

1^{er} collègue « ouvriers - employés », du coefficient de classification 165 à 245

Titulaires

Emma DEMENITROUX (Toulouse)
Denis ROBERT (Nîmes)
Christian JOANNY (Rodez)
Marc LLUGANY (Perpignan)
Patrick DELOFFRE (Montpellier)

Suppléants

Charly GUI SOLIA (Nîmes)
Bruno CATANIA (Béziers)
Christophe LACAZE (Toulouse)
Florence LAUR (Rodez)
Maxime GENS (BPE Aude PO BAIXAS)

2^{ème} collègue « techniciens agents de maîtrise », du coefficient 250 à 350

Titulaires

Fabrice PELIX (BPE Aude PO BAXIAS)
Jean Luc FOSSE (Auch)

Suppléants

Arnaud BOURGUIGNON (Saillagouse)
Salah AOUISSI (Perpignan)